

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

YOM KIPPOUR
SAMEDI 18 SEPT. 2010
10 TICHRI 5771

44^e année

2

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Eternel Yom Kippour

Yom Kippour. C'est un mot qui chante et résonne dans la conscience juive et sa sonorité n'est comparable à nulle autre. Il soulève de tels échos en chacun que personne ne lui reste indifférent. Quelques images : le père qui bénit ses enfants à l'orée de la fête, le chemin vers la synagogue, le cœur emplí d'espoir, la solennité si douce et prenante des prières du jour et ce sentiment si étrange à la fois d'austérité et d'allégresse, de questionnement et de confiance. Comme toute une année qu'un seul jour – unique – contiendrait. Décidément, comme l'exprime si bien la formulation traditionnelle, après «l'écriture» dans le Livre de la Vie à Roch Hachana, voici le temps de «la signature». C'est un temps majeur et c'est sur un mode de même ampleur qu'il faut savoir le vivre. Réunis dans les synagogues, c'est bien ce que nous entreprenons de faire. Alors que s'élèvent les mélodies liturgiques, c'est d'essence de l'âme qu'il s'agit. C'est elle que chacun entend ressurgir du plus profond de lui-même. Parfois étouffé toute l'année par le bruit du quotidien, c'est son appel qui, de nouveau, parvient à chacun. Ce n'est pas une de ces clameurs qui apparaissent, produisent un bouleversement subit puis disparaissent. C'est un

cri durable. Simplement, en ce jour, parce que nous tendons l'oreille, parce que nous avons écarté tous les obstacles, ce cri-là nous est comme plus perceptible. Peut-être faut-il seulement dire que nous y sommes plus sensibles ? C'est une expérience espérée, attendue, unique dans l'année. La force en est si grande – et le lien avec Dieu qui en découle, si profond – qu'on peine à trouver le moyen de la retenir encore. Nous savons que tout cela nous est pourtant indispensable constamment. Pour cela, Yom Kippour est un jour qui ne se limite pas à lui-même. Même lorsque les heures s'écoulent et que, enfin, retentit le son du Choffar qui en marque la conclusion, il nous reste à emporter avec nous tout ce que nous avons vécu. Et cela dépend de l'effort de chacun. Pendant toute une journée, Yom Kippour nous apporte la plus belle et la plus authentique liberté. Nous y sommes nous-mêmes, détachés de toutes les contraintes et de tous les faux-semblants. Il ne nous reste qu'à conserver et faire grandir encore cette vie nouvelle qui vient de naître. Car notre liberté personnelle – toute de lien avec Dieu – nous mène à la Liberté ultime : le temps de la Délivrance messianique.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Yom Kippour La princesse

Il était une fois un roi puissant qui avait une fille unique. La princesse avait un caractère noble et honnête et quand elle grandit, son père chercha le jeune homme qui serait digne de devenir son époux. De nombreux ducs et princes courtoisèrent la princesse royale mais elle les repoussa les uns après les autres. «Celui-là est glouton, celui-ci aime trop le vin!»

Le roi s'impatienta et jura que le prochain jeune homme qui viendrait aux grilles du palais deviendrait le mari de la princesse.

Il arriva que le premier à s'approcher des grilles fut un simple paysan. Mais, fidèle à sa parole, le Roi maria sa fille à ce paysan. Le marié emmena sa jeune épouse dans son village où il établit sa maison. Pour le paysan, la princesse était tout simplement sa femme et il la traitait comme il avait toujours pensé qu'il traiterait sa femme. Elle travaillait dur, au point que son joli visage et ses mains fines devinrent usés par la tâche. Les villageois se moquaient souvent d'elle et l'insultaient.

La pauvre princesse était extrêmement malheureuse. Elle commença à écrire à son père chaque jour, se plaignant amèrement de son sort. Le roi ressentit une peine immense pour sa fille bien-aimée et lui fit savoir qu'un certain jour, il lui rendrait visite. La nouvelle ne tarda pas à se répandre dans le village et ce fut un grand remue-ménage. Tout le monde se précipita dans la maison du gendre du roi pour l'aider à tout récupérer et à la décorer. Désormais, la fille du roi était traitée avec beaucoup de respect. Plus de travail fatigant pour elle ! On lui donna des soins de beauté et on l'habilla de belles robes. Tout le monde la traitait avec amabilité et respect.

Le moment arriva où les cavaliers du roi firent irruption dans le village apportant la nouvelle que le roi approchait. Tout le

Horaires d'entrée et sortie de YOM KIPPOUR

PARIS – ILE DE FRANCE

Entrée : 19h 41 • Sortie 20h 45

Horaires d'entrée de Yom Kippour en PROVINCE

Strasbourg	19.20	Bordeaux	19.52	Grenoble	19.27
Lyon	19.30	Toulouse	19.43	Montpellier	19.34
Marseille	19.27	Nice	19.20	Lille	19.40
		Nancy/Metz	19.27	Nantes	19.56

à partir du dimanche 12 sept. 2010

Heure limite du Chema : 10h34 Pose des Téléphones : 6h19



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

monde se précipita pour accueillir le roi et l'acclamer : «Longue vie au Roi ! Longue vie à la Princesse!» criaient-ils en escortant le souverain et sa fille dans le village décoré et illuminé. Le Roi pénétra dans la maison de son gendre et la trouva propre, rutilante, décorée de bougies et de fleurs.

Il observa le grand honneur et le respect dont jouissait sa fille. Il se demanda alors pourquoi elle lui avait envoyé des lettres si alarmantes. Le père et la fille passèrent ensemble une journée heureuse et le roi se prépara à repartir. La princesse enlaça alors son père et sanglota : «Ô mon père! Mon cher père! Ne me laissez pas ici! Prenez-moi avec vous! S'il vous plaît, ramenez-moi!»

«Mais ma chère fille, répondit le roi, tu as l'air heureuse ici. Ils te traitent d'une façon affectueuse et respectueuse dont peu de princesses jouissent!»

«Ô, mon cher père, pleura la princesse, tout cet honneur, toute cette affection démontrés aujourd'hui, c'est parce que vous étiez là. Ils ont appris votre arrivée et en ont montré beaucoup à mon égard. Mais au moment même où vous allez partir, ils recommenceront à me traiter comme avant, à m'insulter et me rendre très malheureuse ! »

Le roi fit venir son gendre et lui demanda : «Est-ce une manière de traiter ma fille? Ne sais-tu pas qu'elle est une princesse?»

Les yeux du paysan s'emplirent de larmes quand il répondit : «Votre Majesté, je sais qu'elle est une princesse, mais que puis-je faire? Je suis un homme pauvre et je travaille très dur pour gagner ma vie. Je suis incapable de lui donner le genre de vie qu'elle mérite. De plus, j'habite un village, parmi des gens pleins de méchanceté et d'envie. Ils n'apprécient pas les qualités de votre fille et saisissent chaque occasion pour l'insulter.

Mais vous êtes un grand roi. Puisque vous avez trouvé sage de me prendre comme gendre, faites-moi partir d'ici! Élevez-moi à votre rang! Donnez-moi une situation digne de votre fille et du gendre du roi et je serai alors capable de donner à votre fille le genre de vie qu'elle mérite!»

Le Roi des Rois, le Saint béni soit-Il, a voulu donner Sa fille, la Torah, à Adam, le premier homme qu'Il avait créé de Ses propres mains. Mais la Torah a dit : «C'est un glouton, il a mangé le fruit de l'Arbre de la Connaissance et contre Ton interdiction». Alors D.ieu désira donner la Torah à Noa'h et la Torah s'exclama : «Il aime trop le vin! N'a-t-il pas planté un vignoble et ne s'est-il pas saoulé?» Finalement, D.ieu donna la Torah aux Enfants d'Israël qu'Il venait de sortir de

l'esclavage égyptien.

Durant toute l'année, la Torah est souvent négligée voire insultée. Jour après jour, la Torah envoie des messages au Roi, se plaignant de son traitement, comme il est écrit : «Chaque jour, une voie céleste proclame : 'Honte aux Créatures qui insultent la Torah!'»

Et puis arrivent les messagers du Roi pour annoncer Sa venue : ce sont les jours du mois d'Elloul annonçant l'arrivée de Roch Hachana. Nous nous levons et entamons de fiévreuses préparations. Nous prions, étudions, récitons des Psaumes, comme jamais auparavant. Nous faisons retentir le Choffar et saluons le Roi des Rois. D.ieu est parmi nous et nous jouissons de Sa Lumière Divine et nos cœurs sont emplis, avec la proximité de D.ieu, de respect et d'amour pour la Majesté Divine.

Vient Yom Kippour et D.ieu trouve tous les Juifs demandant pardon, purs et saints, comparables à des anges. Mais après la Néila (prière de clôture) et le son du Choffar qui annonce le départ de la Che'hina (présence Divine), la Torah se met à pleurer : «Père, Père, ne m'abandonne pas! Prends-moi avec Toi, car bientôt ils m'enlèveront toute gloire et oublieront qui je suis et ils me maltraiteront encore»

Alors D.ieu dit à Son Peuple : «Est-ce là la façon dont vous traitez Ma fille? Ignorez-vous que la Torah est une princesse divine?!»

Et le Peuple Lui répond : «Maître de l'Univers! Bien sûr que nous connaissons la grandeur de la Torah. Mais qu'y pouvons-nous? Nous vivons dans la pauvreté et n'avons pas de véritable demeure. Nous vivons parmi les nations du monde qui ne veulent rien savoir de la Torah. Alors, s'il Te plaît, sors-nous d'ici, ramène-nous vers notre Terre Promise car le monde entier est Tien ; rends-nous notre terre sainte comme héritage et nous pourrions observer la Torah dans la gloire!»

C'est pour cela que tout juste après le Choffar, à la fin de Yom Kippour, nous disons : «l'année prochaine à Jérusalem, avec Machia'h.»

*Offert par la famille Lubecki
à la mémoire de
Barou'h ברוך
ben Issa'har יצחק
Picard
tombé à la guerre de Kippour
12 Tichri 5734*

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 12 septembre – 4 Tichri

Mitsva positive n° 133 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever de toute pâte la 'Halla et de la donner au prêtre

Mitsva positive n° 143 : Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux prêtres l'épaule, les mâchoires et l'estomac de toute bête pure que nous abattons.

Mitsva positive n° 144 : Il s'agit du commandement nous incombant de mettre de côté les prémices de la toison et de les donner au prêtre.

• Lundi 13 septembre – 5 Tichri

Mitsva positive n° 80 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de racheter le premier-né humain (le premier-né de la femme, même si ce n'est pas celui du mari) et de faire don de ce montant d'argent à un prêtre.

Mitsva positive n° 81 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de racheter le premier-né mâle d'une ânesse par un agneau - s'il ne le rachète pas à sa valeur en argent comptant - et de donner l'agneau au prêtre.

• Mardi 14 septembre – 6 Tichri

Mitsva positive n° 82 : Il s'agit du commandement nous incombant de briser la nuque du premier-né d'une ânesse si son propriétaire ne veut pas le racheter.

Mitsva positive n° 135 : Il s'agit du commandement nous incombant de cesser de cultiver la terre pendant la septième année.

Mitsva négative n° 220 : C'est l'interdiction qui nous est faite de tout travail du champ durant la septième année.

Mitsva négative n° 221 : Tout travail nous est interdit durant la septième année.

Mitsva négative n° 222 : Il nous est interdit de récolter, de la même façon que les autres années, ce que la terre produit spontanément la septième année.

• Mercredi 15 septembre – 7 Tichri

Mitsva négative n° 223 : Il nous est interdit également de récolter les fruits des arbres, durant la septième année, de la même façon que les autres années. Nous devons le faire avec quelques modifications de façon à montrer que ces fruits sont des choses sans maître (à la disposition du public).

Mitsva positive n° 134 : Il s'agit du commandement nous incombant d'abandonner tout ce que la terre produit pendant l'année d'abandon (Chemitah) et de permettre à quiconque de prendre tous les produits de nos champs.

Mitsva positive n° 141 : Il s'agit du commandement nous incombant d'annuler toutes les dettes lors de l'année chabbatique.

Mitsva négative n° 230 : Il nous est interdit d'exiger le remboursement d'une dette à l'expiration d'une année chabbatique. Au contraire, il faut procéder à sa rémission totale. —————> suite page 4

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 50.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440

Yom Kippour dans la synagogue du saint Baal Chem Tov...

Qui peut imaginer la concentration des fidèles, la faveur des 'Hassidim, l'émotion qui étreint les femmes dans la galerie qui leur est réservée ? Chacun se retire en soi-même, chacun recherche son moi profond, chacun est conscient que le moment est grave, que l'année tout entière dépend sans doute des efforts de chacun pour se débarrasser des pensées, des paroles et des actes négatifs, pour adopter un comportement meilleur avec D.ieu, avec Ses créatures...

Cette année-là, davantage que les autres années ! La tension est palpable, le moment est grave mais que se passe-t-il ? Rabbi Israël Baal Chem Tov tente à l'évidence d'opérer un retournement de situation «là-haut». La prière de Neïla, la clôture de la journée approche et le Baal Chem Tov prie, pleure, implore, supplie, s'efforce de rappeler au Maître du monde les mérites de Son peuple, les souffrances de Ses «protégés». Mais une accusation plane sur le peuple juif, un décret terrible semble être sur le point d'être adopté et le Baal Chem Tov intercède, exige, promet... Ses pleurs se multiplient et les disciples comprennent: eux aussi réalisent qu'un effort supplémentaire est exigé et c'est maintenant toute la synagogue qui est plongée dans un sérieux désarroi, dans une amertume et une inquiétude difficilement soutenable. Le cœur brisé, les larmes aux yeux, les fidèles observent les disciples du Baal Chem Tov et le Rabbi lui-même, qui pleurent tout en prononçant les prières ancestrales.

Bientôt Yom Kippour s'achèverait, les portes du ciel se refermeraient et il était évident que le Baal Chem Tov n'avait pas obtenu ce qu'il désirait le plus au monde : une bonne et douce année pour tout le peuple juif avec l'annulation du décret. Enveloppé dans son Talit, le Baal Chem Tov pleurait de plus en plus fort, sa douleur était immense, il n'avait pas réussi. La solennité du moment était telle que pas une seule personne dans la synagogue n'avait les yeux secs : hommes et femmes essuyaient leurs larmes, comme si la partie était déjà jouée, comme si plus rien ne pouvait faire évoluer favorablement la situation...

Parmi tous les fidèles plongés dans leurs livres de prières se trouvait un jeune villageois, un berger qui ignorait tout du judaïsme, qui ne comprenait pas ce qu'était Yom Kippour, le jour le plus saint de l'année. Troublé, il regardait autour de lui, il sentait qu'il fallait faire quelque chose, que tous tentaient par leurs supplications d'obtenir la pitié du Maître du monde... Que pouvait-il ajouter, lui qui ne connaissait rien de la vie juive, lui qui n'était bon qu'à s'occuper des animaux de la ferme ? Ah oui ! Il s'en occupait bien, il vivait parmi ces animaux, les comprenait, veillait sur eux et était sensible à l'intonation de leurs cris, aux variations de leurs pépiements. Silencieux, il observait le visage du 'Hazane, l'officiant choisi par le Baal Chem Tov et dont la voix n'était plus qu'un long cri d'angoisse...

Le jeune garçon écoutait attentivement. Lui aussi savait crier, lui aussi savait exprimer des sentiments forts. Il avait instinctivement appris à imiter le beuglement des vaches, le hennissement des chevaux, le bêlement des moutons... Mais ce dont il était le plus fier, c'était de son imitation du chant du coq, cette fierté conquérante de l'animal qui accueillait l'aube, qui encourageait l'homme à se lever pour remercier son Créateur. «Cocorico !» s'exclama le jeune berger d'une voix de stentor. «Cocorico ! D.ieu ! Aie pitié de nous !» C'était sa façon toute simple de prier. C'était le cri de son

cœur. C'était son cadeau de remerciement à D.ieu, sa façon à lui d'affirmer que toutes les possibilités étaient ouvertes, qu'en un instant D.ieu pouvait «changer d'avis» et accorder à tout le peuple juif une bonne et douce année.

Dans la synagogue, le scandale était indescriptible ; dans la galerie, les femmes étaient horrifiées de cette audace et, en bas, les hommes s'affolaient.

Cependant, en plus de son retentissant Cocorico ! Le jeune garçon avait ajouté : «Oh D.ieu ! Aie pitié de nous !» et ces paroles plus «conventionnelles» démontraient que le jeune homme n'avait pas agi par provocation mais par une volonté sincère. Et tandis que certains fidèles étaient outrés par ce cri et demandaient qu'on le fasse sortir de la synagogue pour cette conduite incorrecte, le jeune berger protestait : «Moi aussi je suis Juif !»

C'est alors qu'on entendit le Baal Chem Tov, puis ses disciples dévoués, terminer la prière de Neïla et, d'une voix enthousiaste prononcer les versets qui proclament l'unité de D.ieu : «Ecoute Israël, l'Eternel est notre D.ieu, l'Eternel est Un !» « Béné soit le Nom de la Gloire de Sa royauté à tout jamais !» et «l'Eternel est le seul D.ieu !» Puis une mélodie joyeuse emporta tous les fidèles qui se mirent spontanément à danser malgré la fatigue, malgré l'angoisse des moments précédents.

Lors du repas qui suivit le jeûne, le Baal Chem Tov expliqua à ses disciples qu'il avait compris qu'une grave accusation planait sur une certaine communauté juive. Il avait eu beau protester, on lui avait répondu que c'était de sa faute, à lui, le Baal Chem Tov !

En effet, c'était lui qui avait encouragé les Juifs à s'installer dans de petites villes, dans des endroits où ils étaient susceptibles d'apprendre les mauvaises manières des paysans alentour : la situation avait atteint un point de non-retour, prétendaient les accusateurs et la balance céleste penchait de leur côté.

Mais soudain un cri vainqueur avait percé les cieux, était parvenu jusqu'au trône du Tout Puissant et le strident «Cocorico !» «Oh D.ieu, aie pitié de nous !» du jeune berger avait causé à D.ieu une telle satisfaction que toutes les accusations avaient disparu et que tout le peuple juif avait été béni d'une bonne et douce année !

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'CH

Le "regret" de D.ieu

Nos Sages enseignent dans le Talmud (traité Souccah 52b) que D.ieu regrette d'avoir créé quatre choses. L'une d'entre elles est l'exil du peuple juif.

Cela renvoie à une notion essentielle : il faut se souvenir constamment de l'existence de ce "regret" de D.ieu. Cela signifie que l'exil n'est pas la situation authentique que D.ieu désire pour le peuple juif. C'est cette idée que les Sages veulent nous faire connaître car :

- il importe que l'on n'en vienne pas à être heureux de la situation présente mais que l'on se souvienne, au contraire, qu'il s'agit là d'une conséquence des fautes commises,
- il convient que nous ne nous laissions pas impressionner par l'obscurité de l'exil et que nous n'en ressentions aucun désespoir car il est, par nature, appelé à disparaître.

(d'après Likouteï Si'hot, vol. XXIV, p. 175) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Yom Kippour (cette année samedi 18 septembre 2010) ?

Dans la semaine qui précède Yom Kippour, on procède aux «Kapparot»: on fait tourner autour de sa tête trois fois un poulet vivant (ou un poisson, ou une somme d'argent multiple de 18) en récitant les versets traditionnels ; puis on donne le poulet (ou le poisson ou la valeur monétaire) à une institution charitable.

La veille de Yom Kippour (cette année vendredi 17 septembre 2010), on a coutume de demander au responsable de la synagogue du gâteau au miel, symbole d'une bonne et douce année.

Il est d'usage que les hommes se trempent au Mikvé (bain rituel), si possible avant la prière de Min'ha. On met les vêtements de Chabbat. Après la prière de Min'ha, on fait un repas de fête, sans poisson ni viande, mais avec du poulet. Après le repas, les parents bénissent les enfants et leur souhaitent d'aller toujours dans le droit chemin.

Après avoir mis des pièces à la Tzedaka, les femmes mariées allument au moins deux bougies et les jeunes filles et petites filles allument une bougie, **avant 19h 41** (horaire de Paris) et récitent les deux bénédictions suivantes :

1) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Vechel Yom Hakipourim» - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous a ordonné d'allumer la lumière de Chabbat et de Yom Kippour».

2) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé» - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a fait vivre, qui nous a maintenus et nous a fait parvenir à cet instant».

Il est d'usage d'allumer également une bougie qui dure au moins vingt-cinq heures et sur laquelle on récitera la bénédiction de la «Havdala» à la fin de la fête. On allume aussi des bougies de vingt-cinq heures à la mémoire des parents disparus.

On enlève les chaussures en cuir et on met des chaussures en toile ou en plastique. Les hommes mariés mettent le grand Talit et le «Kittel» (vêtement rituel blanc).

Tout Yom Kippour, on récite la deuxième phrase du Chema Israël («Barou'h Chem...») à voix haute. Il est interdit de manger, de boire, de s'enduire de crèmes ou de pommades, de mettre des chaussures en cuir, d'avoir des relations conjugales et de se laver (sauf si on s'est sali ; de même, on se lave les mains pour des raisons d'hygiène). On passe la journée à la synagogue.

Le samedi matin, on ne récite pas la bénédiction : «Cheassa Li Kol Tsorki» («Qui veille pour moi à tous mes besoins») car on ne porte pas de vraies chaussures.

Les malades demanderont au médecin et au Rabbin s'ils doivent jeûner ou non.

A la fin du jeûne, on écoute la sonnerie du Choffar.

Après Yom Kippour, on se souhaite mutuellement «Hag Saméa'h». Si possible, on prononce la bénédiction de la lune. On récite la prière de la Havdala après 20h 45, horaire de Paris. Durant le repas qui suit le jeûne, il est d'usage de parler de la construction de la Souccah et, si possible, on construit effectivement la Souccah tout de suite après le repas. **F.L.**



Comme chaque année, le **Beth Loubavitch** est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

Bénédictions sur le Loulav
auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres...



N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au **01 45 26 87 60** pour nous communiquer vos coordonnées

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Mitsva négative n° 231 : C'est l'interdiction qui a été faite de refuser un prêt à cause de la proximité de l'année chabbatique et du risque de remise de la dette.

• Jeudi 16 septembre – 8 Tichri

Mitsva positive n° 140 : Il s'agit du commandement nous incombant de compter les années depuis la période où nous avons conquis le pays d'Israël et en avons acquis la maîtrise, sept ans par sept ans jusqu'à l'année jubilaire (cinquantième année).

Mitsva positive n° 136 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de sanctifier la cinquantième année, c'est-à-dire de cesser le travail de la terre comme pour l'année sabbatique.

Mitsva positive n° 137 : Il s'agit du commandement nous incombant de sonner du Choffar le 10 Tichri de l'année jubilaire et de proclamer dans tout le pays la libération des esclaves hébreux et la sortie gratuite de tout esclave hébreu ce jour-là, c'est-à-dire le 10 Tichri.

Mitsva négative n° 224 : Il est interdit de faire tout travail au champ pendant l'année jubilaire.

Mitsva négative n° 225 : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les "produits spontanés" durant l'année jubilaire, de la même manière que les années ordinaires.

Mitsva négative n° 226 : C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les fruits des arbres durant l'année jubilaire.

• Vendredi 17 septembre – 9 Tichri

Mitsva positive n° 138 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de restituer à leurs anciens propriétaires, cette année, toutes les terres vendues que les acheteurs doivent alors céder sans indemnité.

Mitsva négative n° 227 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre nos terres dans le pays de Canaan à titre irrévocable.

Mitsva positive n° 139 : Il s'agit du commandement selon lequel le rachat de propriétés vendues se trouvant dans une ville murée ne peut se faire que jusqu'à l'expiration d'une année (après sa vente) et, passé ce délai, elles deviennent propriété permanente de l'acheteur et ne retournent pas au vendeur lors de l'année du Jubilé.

• Samedi 18 septembre – 10 Tichri

Mitsva négative n° 169 : C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part du butin lors de la conquête du pays d'Israël.

Mitsva négative n° 170 : Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête du pays d'Israël.

Mitsva positive n° 183 : Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux Lévides des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire dans le pays d'Israël.

Mitsva négative n° 228 : Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévides.

Mitsva positive n° 20 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

CALENDRIER MAGNETIQUE 2010/2011

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat et des fêtes



Possibilité d'envoi sur simple appel au

01 45 26 87 60

- dans la limite des stocks disponibles -



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez

la rapporter au 8, rue Lamartine - Paris 9^e (M^o Cadet)

Beth Loubavitch: ou 55, rue Petit - Paris 19^e (M^o Ourcq)

nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60

Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.